

Sujet : [INTERNET] RE: SNCF Charleville-M-PSMV-dossier arrêté pour avis-délai : 30/11/23-URGENT SIGNALE

De : > sandrine.bonin (par Internet) <sandrine.bonin@sncf.fr>

Date : 05/12/2023 à 17:15

Pour : "BELTRAN Patricia (Referent Territorial) - DDT 08/SLU/PA"
<patricia.beltran@ardennes.gouv.fr>

Bonjour,

Après analyse des documents, la seule interaction entre votre projet et la SNCF se trouve au pont ferroviaire supportant la ligne de Charleville-Mézières à Hirson et de l'avenue d'Arches.

Les terrains SNCF comportent les talus végétalisés et l'entreprise du chemin de fer doit pouvoir gérer cette végétation librement, pour assurer le bon fonctionnement de la circulation ferroviaire(voir la fiche T1 ci-joint).

Cordialement

Sandrine Bonin

Chargée d'urbanisme Pôle Valorisation Immobilière

SNCF Immobilier – Direction Immobilière Territoriale Grand Est
20 Rue André Pingat – CS70004 - 51096 REIMS CEDEX

MOBILE : +33 (0)6 17 59 17 90

sandrine.bonin@sncf.fr



De : BELTRAN Patricia (Referent Territorial) - DDT 08/SLU/PA <patricia.beltran@ardennes.gouv.fr>

Envoyé : lundi 4 décembre 2023 17:31

À : BONIN Sandrine (SNCF / SNCF IMMOBILIER / DIT GE DEV & VALO IMMO) <sandrine.bonin@sncf.fr>

Cc : PESTRE Pierre (Adjoint au chef de service) - DDT 08/SLU <pierre.pestre@ardennes.gouv.fr>; CARPENTIER Constance <constance.carpentier@culture.gouv.fr>

Objet : SNCF Charleville-M-PSMV-dossier arrêté pour avis-délai : 30/11/23- URGENT SIGNALE

Importance : Haute

Bonjour,

Sauf erreur, je n'ai pas reçu de réponse de votre part à la consultation que nous avons lancée.

Dois-je conclure à un avis favorable tacite? N'hésitez pas à m'appeler à ce sujet svp.

Je vous remercie.

Cordialement,

Patricia BELTRAN

Référente Territoriale-chargée de planification

Service Logement et Urbanisme/Planification et Aménagement

Direction Départementale des Territoires des Ardennes

3, rue des Granges Moulues - BP 852 08011 Charleville-Mézières

Tel : 03 51 16 51 41 - Mobile : 06 07 12 70 81

www.ardennes.gouv.fr



**PRÉFET
DES ARDENNES**

Direction Départementale des Territoires des Ardennes

Liberté
Égalité
Fraternité

----- Message transféré -----

Sujet :Charleville-M-PSMV-dossier arrêté pour avis-délai : 30/11/23- URGENT ET SIGNALE-sncf

Date :Thu, 9 Nov 2023 16:00:24 +0100

De :BELTRAN Patricia - DDT 08/SLU/PA <patricia.beltran@ardennes.gouv.fr>

Organisation :DDT 08/SLU/PA

Pour :sandrine.bonin <sandrine.bonin@sncf.fr>

Copie à :PESTRE Pierre (Adjoint au chef de service) - DDT 08/SLU <pierre.pestre@ardennes.gouv.fr> ,

PELLERIN Rémi (Chef de l'unité Planification Aménagement) - DDT 08/SLU/PA

<remi.pellerin@ardennes.gouv.fr> , CARPENTIER Constance

<constance.carpentier@culture.gouv.fr> , Margaux.REMY <Margaux.REMY@mairie-charlevillemezieres.fr>

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint une lettre de saisine de M. le Préfet relative au dossier de modification du PSMV arrêté.

Vous trouverez ci-joint le dossier pour lequel un avis est demandé dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées.

Une réponse de votre part est attendue pour le 30 novembre 2023.

En vous remerciant,

Cordialement,

--

Patricia BELTRAN

Référente Territoriale-chargée de planification

Service Logement et Urbanisme/Planification et Aménagement

Direction Départementale des Territoires des Ardennes

3, rue des Granges Moulues - BP 852 08011 Charleville-Mézières

Tel : 03 51 16 51 41 - Mobile : 06 07 12 70 81

www.ardennes.gouv.fr



PRÉFET

DES ARDENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

Le message a été envoyé avec Mélanissimo. Ses pièces jointes sont accessibles

(pour la durée définie à l'envoi) uniquement depuis l'interface de l'application.

Direction Départementale des
Territoires des Ardennes

Pièces jointes:

SNCF_lettre_consultations_8.11.23.pdf

CHM_0_LISTE DES PIECES.pdf

CHM_1_RAPPORT-PRESENTATION-MODIFICATION.pdf

CHM_2_REGLEMENT ECRIT MODIFIE_20230906.pdf

CHM_3_LEGENDE DU PLAN REGLEMENTAIRE_210218.pdf

CHM_3_PLAN REGLEMENTAIRE_210218_FORMATS A0 ET A3.pdf

CHM_4_DELIBERATION 230413-53.pdf

AP_2023_650_8.11.23_arrêt projet.pdf